



du gouvernement canadien touchant les prestations pour enfants et les soins de santé. Mais l'image demeure d'un État-providence peinant à remplir son mandat traditionnel et à répondre à de nouveaux besoins sociaux, ceux par exemple des familles modernes en matière de développement de la petite enfance.

Deux tendances lourdes, donc. Y a-t-il un lien entre elles ? L'État-providence subit-il à ce point les effets de la mondialisation ? Après tout, une foule d'autres facteurs grèvent les budgets sociaux : vieillissement de la population, ralentissement de la productivité, échec des régimes de retraite, implacable hausse des coûts de santé. Du côté des revenus, il y a les contre-coups du financement de la dette, résultat de notre désastreuse gestion des finances publiques durant la période 1975-1995. Ennuyeuse mais imparable, l'arithmétique budgétaire fournit en somme de multiples sources de pression sur l'État-providence.

Faut-il ajouter la mondialisation à cette liste ? Certains analystes le croient, pour deux raisons. Elle accentuerait tout d'abord les contraintes externes sur la capacité des nations d'élaborer et de préserver leurs contrats sociaux. Car si l'intégration économique n'induit pas nécessairement une homogénéisation à rabais, elle inciterait à une convergence au plus bas dénominateur commun des dispositions sociales, sur le modèle américain. Deuxièmement, la mondialisation saperait les liens internes qui cimentent la solidarité sociale en accentuant d'anciennes failles, en créant de nouvelles frictions et en affaiblissant l'engagement des citoyens entre eux. Ces observations se vérifient-elles dans le contexte canadien ?

**E**n ce qui concerne l'impact de la mondialisation sur notre marge de manœuvre, je ne crois pas que nous devrions nous inquiéter outre mesure. Car il est de plus en plus évident que les démocraties occidentales conservent une liberté appréciable pour ce

qui est d'établir leurs propres politiques sociales pour répondre aux défis posés par la mondialisation. En témoigne assurément l'exemple du Canada. On y a certes observé quelques conversions aux normes américaines, surtout en matière d'assurance-emploi. Mais dans d'autres domaines, comme celui de la santé, les écarts historiques se sont maintenus et même accentués. Le Canada a ainsi préservé sa propre structure de réalisations sociales ; les États-Unis ont connu en 20 ans, en particulier dans les années 1980, un accroissement sensible des inégalités, mais cela est beaucoup moins vrai au Canada.

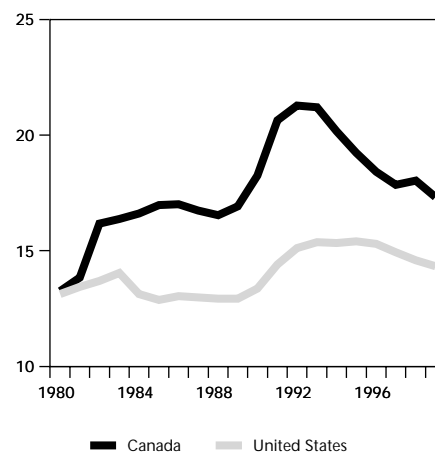
Pourrons-nous maintenir ce cap ? Pour le savoir, il nous faut identifier les instruments ayant jusqu'ici contribué à préserver le modèle canadien. Est-ce le niveau global des dépenses sociales ? La conception des programmes sociaux ? Les schémas d'imposition ? Une fois déterminés ces instruments clés, nous évaluerons s'ils risquent de subir de nouvelles contraintes à mesure que se révéleront les conséquences à long terme de l'intégration économique nord-américaine.

La principale différence entre le Canada et les États-Unis ne réside pas dans le niveau des dépenses sociales. À ce chapitre, l'écart entre les deux pays est beaucoup moins grand que ne l'imaginent la plupart des Canadiens, comme l'indique la figure 1. L'analyse des données de 1995 rapportées au tableau 1 montre en outre que l'écart entre les dépenses publiques brutes s'amenuise considérablement lorsqu'on

tient compte des modalités d'imposition des avantages sociaux. Si bien qu'on a du mal à croire qu'un si faible écart suffise à expliquer des réalisations sociales aussi dissemblables. (On notera même que, selon la dernière colonne du tableau, les Américains dépensent davantage que nous si l'on ajoute le financement privé de besoins sociaux comme la santé et l'éducation.)

En somme, ce qui importe c'est moins les sommes que l'on dépense que la manière dont elles sont dépensées, comme l'illustrent nos deux principaux programmes sociaux : santé et pensions. Les figures 2 et 3 confirment ainsi qu'en proportion du PIB, le Canada leur consacre moins d'argent tout en obtenant de meilleurs résultats. À l'évidence, la

FIGURE 1. DÉPENSES SOCIALES PUBLIQUES : CANADA ET ÉTATS-UNIS, 1980-1999 (POURCENTAGE DU PIB)



Source : OCDE SocX.

TABLEAU 1. DIFFÉRENTES MESURES DE DÉPENSES SOCIALES : CANADA ET ÉTATS-UNIS, 1995 (POURCENTAGE DU PIB)

	Dépenses publiques brutes	Dépenses publiques après impôt	Dépenses publiques et privées après impôt
Canada	24,6	22,1	25,0
États-Unis	19,1	19,5	26,0

Source : OCDE avec données du HDRC et de la US Social Security Administration. Calculs de Statistique Canada.

Note : Les chiffres diffèrent de ceux publiés par l'OCDE parce qu'ils excluent la valeur des pensions des fonctionnaires américains, incluent les dépenses publiques en éducation et reposent sur le PIB au prix du marché plutôt qu'au coût des facteurs.

conception des programmes revêt une grande importance.

Qu'en est-il de la situation d'ensemble ? La figure 4 confirme que le système canadien des transferts fiscaux compense beaucoup mieux qu'aux États-Unis les inégalités de revenus de marché. Et la figure 5 établit clairement que l'essentiel de la redistribution s'effectue au Canada du côté des dépenses. Le niveau d'inégalité est beaucoup plus grand entre les revenus de marché et les revenus totaux (qui

englobent les transferts gouvernementaux) qu'entre les revenus totaux et les revenus après impôt (qui englobent à la fois les transferts et la fiscalité). Le régime fiscal joue donc un rôle décisif s'agissant de réunir les ressources nécessaires pour soutenir les dépenses ; les taxes directes jouent certes un rôle dans la redistribution mais celui-ci n'est que secondaire.

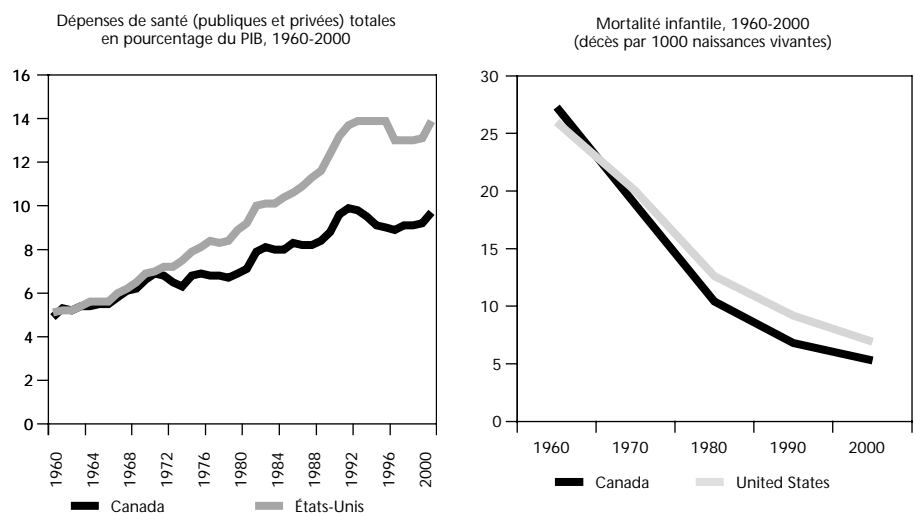
**Q**u'est-ce que cela implique pour l'avenir ? D'abord une bonne

nouvelle : la conception des programmes sociaux joue un rôle clé, et elle n'est pas entravée outre mesure par l'intégration économique. En la matière, rien n'indique donc que nous perdrons notre marge de manœuvre. Le débat est plus vif du côté de la fiscalité, certains analystes répétant qu'une concurrence mondialisée nécessite d'abaisser les taux d'imposition. Mais l'argument me laisse sceptique. Car même s'ils avaient raison, nous pourrions préserver notre contrat social en modifiant la composition de nos taxes et impôts.

Traditionnellement, nous avons moins fait appel aux cotisations sociales comme source de financement que d'autres pays, États-Unis compris, nous privant ainsi d'une source de revenus plus durable politiquement. Les États-providence des pays d'Europe du Nord par exemple y ont bien davantage recours que nous, tandis que, au Royaume-Uni, le chancelier Gordon Brown mise sur le relèvement des cotisations nationales pour financer son engagement d'augmenter au niveau moyen européen (en proportion du PIB) les dépenses sociales.

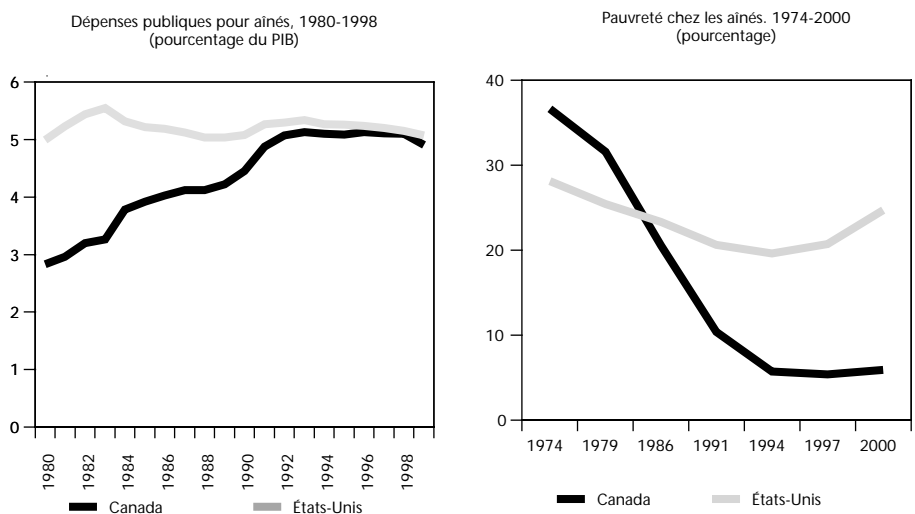
Il semble que le Canada commence aussi à envisager d'emprunter cette voie. Le peu de résistance suscitée par la progression annuelle des taux de cotisation du RPC est à cet égard révélateur. Récemment, l'Alberta et l'Ontario ont même imposé des cotisations de santé, présumément parce qu'elles jugeaient qu'elles seraient mieux acceptées par les électeurs qu'une hausse comparable de l'impôt sur le revenu. L'accueil réservé à cette décision en Ontario tient plus à la promesse des libéraux de ne pas hausser les taxes qu'à l'utilisation de cet outil fiscal comme tel. En misant davantage sur les cotisations sociales, nous risquons certes d'amoindrir la progressivité de notre régime fiscal, mais dans cette éventualité, nous pourrions poursuivre nos objectifs de redistribution en misant plus assidûment encore sur les dépenses publiques. C'est donc la ligne du bas de la figure 5 (page ci-contre), et non celle du centre, qu'il faut considérer.

FIGURE 2. DÉPENSES DE SANTÉ ET RÉSULTATS : CANADA ET ÉTATS-UNIS



Source : OCDE SocX et OCDE éco-santé 2003.

FIGURE 3. DÉPENSES DE PENSIONS ET RÉSULTATS



Sources : Données sur les dépenses : OCDE SocX. Données sur la pauvreté : Luxembourg Income Study. Note : La pauvreté est définie comme étant 50 p. 100 du revenu moyen disponible.

En somme, le débat concernant les contraintes et les impératifs qu'imposeraient les forces extérieures est non

moins sur cet esprit de communauté. La mondialisation l'a-t-elle affaibli ? A-t-elle accentué certaines failles et créé

da, la part des revenus totaux (après impôts et transferts) du cinquième des familles canadiennes les plus aisées est passée de 37 p. 100 en 1989 à 39 p. 100 en 2000. Mais pour autant, ces Canadiens à revenu supérieur se sont-ils éloignés des autres pour ce qui est d'appuyer le principe de redistribution ? Certes, les enquêtes d'opinion révèlent qu'ils s'intéressent davantage aux réductions d'impôt et sont moins

En somme, ce qui importe c'est moins les sommes que l'on dépense que la manière dont elles sont dépensées, comme l'illustrent nos deux principaux programmes sociaux : santé et pensions. En proportion du PIB, le Canada leur consacre moins d'argent tout en obtenant de meilleurs résultats que les États-Unis. À l'évidence, la conception des programmes revêt une grande importance.

pertinent, puisque ce sont avant tout les choix de politique intérieure qui comptent. C'est ainsi le second argument, selon lequel la mondialisation viendrait modifier nos politiques intérieures et miner la solidarité sociale, qui doit retenir notre attention.

**P**our être fructueux, un contrat social doit être soutenu par un esprit de communauté et une reconnaissance parmi les citoyens de leurs responsabilités les uns envers les autres. On se gardera cependant de tout idéalisme. Les programmes sociaux ont toujours soulevé des conflits politiques et il n'est aucun besoin d'enjoliver le passé en invoquant un âge d'or où ils auraient fait consensus. La redistribution n'en repose pas

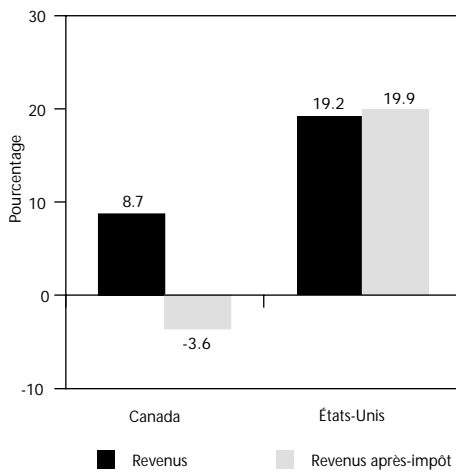
de nouveaux désaccords qui rendent cette solidarité plus difficile ? Analysons ces sources de désaccord potentiel de la vie politique canadienne : classes sociales, régions, langue, diversité ethnique.

Avec d'autres, Robert Reich a soutenu que la mondialisation et les nouvelles technologies ont creusé l'écart entre travailleurs qualifiés et non qualifiés sur le double plan professionnel et psychologique. Des spécialistes hautement mobiles et qualifiés — les « analystes symboliques » — se retireraient ainsi de la société pour se réfugier physiquement et politiquement dans des communautés fermées (Reich 1991). Observe-t-on ce phénomène au Canada ? Il est vrai que, d'après les données de Statistique Cana-

enclins à soutenir les dépenses sociales. Et les sondages menés par Ekos Research auprès de l'élite des secteurs public et privé montrent que ses priorités diffèrent de celles de la population en général, surtout dans le secteur privé où compétitivité, réductions d'impôt et un État moins interventionniste sont des options qui sont plus fortement privilégiées. Or, dans la population en général, la demande pour des réductions d'impôt, en hausse au milieu des années 1990, s'est atténuée par la suite. Si bien qu'au tournant du siècle, les Canadiens avaient cessé d'opposer mesures de productivité et mesures sociales. Et quand on leur a demandé de choisir entre réductions d'impôt et accroissement des dépenses pour des programmes sociaux comme la santé et l'éducation, ils ont largement privilégié ces derniers (Graves 2001 ; Graves et Jenkins 2002).

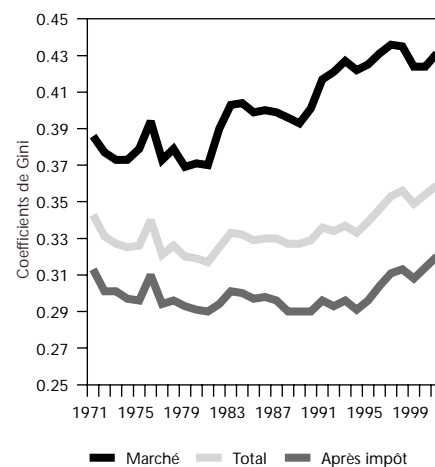
Mais ces écarts sont-ils vraiment plus importants qu'il y a un quart de siècle ? Après tout, les classes sociales ont toujours réagi différemment à ces questions, et il n'est guère étonnant que les décideurs du secteur privé donnent priorité à l'économie. En témoigne la figure 6, qui indique dans quelle proportion les Canadiens à revenu élevé et les autres jugent que l'État consacre trop d'argent à l'aide sociale. On voit ainsi que ces deux groupes ont effectivement durci leurs points de vue dans la première moitié des années 1990, période où la population a pris conscience du problème de la dette, des déficits et des niveaux d'imposition alors même que le

FIGURE 4. CHANGEMENT DANS L'IMPACT DU SYSTÈME D'IMPOSITION/ TRANSFERT SUR L'INÉGALITÉ, CANADA ET ÉTATS-UNIS, 1974-1995



Source : Calculs de Statistique Canada.

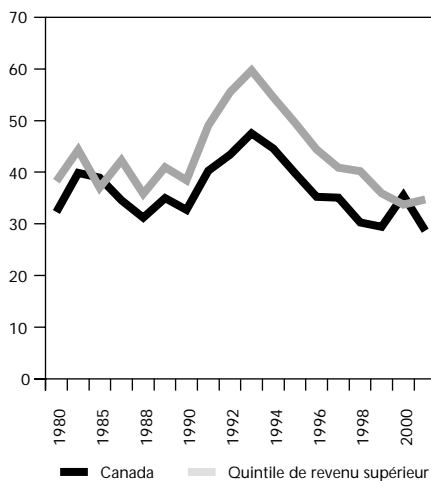
FIGURE 5. INÉGALITÉ DES REVENUS AU CANADA, TOUTES LES FAMILLES, 1971-2000



Source : Statistique Canada.

Reform Party/Alliance canadienne venait incarner ces préoccupations. L'écart historique entre la tranche des revenus les plus élevés et l'ensemble des Canadiens s'est donc bel et bien creusé durant cette période. Mais la tendance n'a pas duré. À mesure que se sont améliorées finances publiques et performance économique, et par suite des compressions gouvernementales dans divers programmes sociaux, l'hostilité s'est atténuée dans les deux camps et l'écart entre eux s'est rétréci. Les classes sociales restent au Canada un clivage important, et c'est aujourd'hui autour de la mondialisation que se focalise cette tension. Mais il semble injustifié de craindre une accentuation des failles entre les « analystes symboliques » et la population dans son ensemble.

FIGURE 6. OPPOSITION AUX DÉPENSES SOCIALES : CANADIENS À REVENU ÉLEVÉ ET TOUS LES CANADIENS



Note et source : Les données proviennent de Environics Focus Canada (disponibles via le Canadian Opinion Research Archive, School of Policy Studies, Queen's University). Les pourcentages représentent la proportion des personnes interrogées ayant répondu « trop » à la question suivante : « À votre avis, le gouvernement fédéral dépense-t-il trop, pas assez ou juste assez pour le bien-être social (aide sociale ?) ». Les données originales ayant été regroupées selon différentes catégories de revenu en des années différentes, la classification du quintile supérieur est approximative pour certaines années : elle varie en fait de 18 à 25 p. 100 des personnes interrogées en différentes années.

**P**enchons-nous maintenant sur nos inégalités régionales historiques. La réorientation Nord-Sud de nos schémas d'échanges commerciaux a-t-elle creusé l'écart entre les provinces privilégiées et les autres ?

Signalons d'abord une autre bonne nouvelle : l'écart entre régions

Une économie du savoir de niveau international nécessite un autre type de contrat social, et les Canadiens cherchent encore à s'adapter à cette nouvelle logique. Mais les contraintes économiques internationales ne sauraient déterminer la refonte de notre contrat social, d'autant que la mondialisation ne semble pas avoir aggravé les divisions internes de notre société.

riches et pauvres se comble peu à peu, même si c'est à une lenteur désespérante. Du début des années 1970 à la fin des années 1990, les disparités de revenu entre régions ont en effet diminué de plus d'un tiers, selon une tendance qui se poursuit (en partie grâce à la situation en Colombie-Britannique qui a contribué à abaisser le niveau supérieur). Ce qui ne diminue en rien les graves difficultés de certaines régions, celles de la province rurale de Terre-Neuve par exemple, mais il s'agit de problèmes qui débordent de beaucoup le cadre de la mondialisation.

Qu'en est-il alors de la solidarité interrégionale ? Comme à son habitude, Tom Courchene pose franchement la question : Peut-on conserver un système de transferts Est-Ouest dans un système économique Nord-Sud de plus en plus affirmé ? Et, dans la foulée, l'appui aux transferts interrégionaux s'amenuiserait-il ? Les compressions dans certains programmes, liés notamment à l'assurance-emploi et au développement régional, ont de fait été durement ressenties dans les provinces Maritimes, et le programme de péréquation a été critiqué de tous côtés, y compris par l'ancien premier ministre de l'Ontario. Mais les critiques en provenance des provinces les mieux nanties sont courantes en politique canadienne. Or, selon la fi-

gure 7, on n'observe aucune baisse à long terme du soutien à la redistribution interrégionale, en particulier dans les provinces plus riches. Sans doute le soutien de celles-ci a-t-il toujours été plus faible que la moyenne canadienne et, comme pour les classes sociales, l'écart entre cette

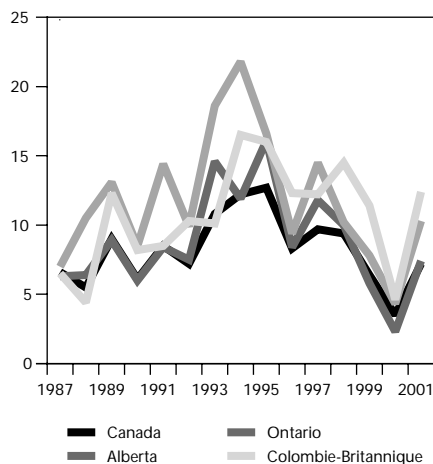
moyenne et les provinces donatrices s'est creusé au milieu des années 1990, surtout en Alberta et en Colombie-Britannique. Mais, à nouveau, ce mécontentement s'est dissipé au tournant du siècle pour en revenir à la moyenne de la fin des années 1980. Et tout bien considéré, le programme de péréquation a moins souffert des compressions que d'autres programmes sociaux.

Qu'en est-il maintenant de la question de la langue et des rapports entre le Québec et le reste du Canada ? Aucun doute, ces relations restent difficiles. D'autant que l'avènement d'un espace économique nord-américain est venu amoindrir — sans l'éliminer — le coût d'une éventuelle séparation. Il est en effet invraisemblable qu'un Québec indépendant se voie interdire très longtemps d'adhérer à l'ALENA. Il vaut tout de même de rappeler que dans le dernier tournant de la campagne référendaire de 1995, le premier ministre Lucien Bouchard avait délaissé sa calculatrice et les analyses minutieuses des conséquences économiques de l'indépendance pour recentrer son discours sur l'affirmation culturelle, l'identité et la reconnaissance. Des questions bien antérieures à la mondialisation, et qui restent primordiales en ce qui a trait à notre capacité de vivre ensemble, mais nous ne saurions blâmer le monde extérieur de notre incapacité de les résoudre.

Qu'en est-il enfin des nouveaux aspects de la diversité canadienne, ceux notamment qui découlent de schémas d'immigration en pleine évolution ? Étonnamment, le débat sur la mondialisation s'attarde peu à sa dimension la plus humaine : les mouvements de personnes à l'échelle du globe ainsi que la nature de plus en plus multiculturelle et multiraciale du monde politique moderne.

Des spécialistes d'autres domaines estiment pourtant que la diversité ethnique mine la solidarité sociale et que les sociétés diversifiées sont moins enclines à soutenir le principe de redistribution, soit parce que leurs populations majoritaires désapprouvent les programmes sociaux susceptibles de transférer des ressources à des « étrangers », ou que les groupes économiquement vulnérables éprouvent des difficultés à collaborer au sein de coalitions favorables à la redistribution en raison de leurs divisions raciales ou ethniques.

FIGURE 7. OPPOSITION À LA REDISTRIBUTION INTERRÉGIONALE, CANADA ET PROVINCES DONATRICES, 1987-2001



Note et source : Données provenant de Environics Focus Canada (disponibles via le Canadian Opinion Research Archive, School of Policy Studies, Queen's University). Les pourcentages représentent la proportion de personnes interrogées ayant répondu « trop » à la question suivante : « Sachant qu'une augmentation des services pourrait faire augmenter les impôts, croyez-vous que le gouvernement fédéral dépense trop, juste assez, ou qu'il devrait dépenser davantage dans chacun des domaines suivants... (j) Programmes favorisant le développement économique des régions pauvres. »

On voit ainsi surgir un peu partout ce genre d'arguments, très courants dans les études sur la politique sociale des États-Unis. De nouvelles données révèlent par exemple que les États et les villes pluriethniques de ce pays tendent à consacrer moins d'argent aux programmes de redistribution que les régions plus homogènes. Ces arguments sont même repris dans les économies en voie de développement. En quête d'explications à la faible performance économique et sociale de nombreux pays pauvres, en Afrique notamment, de plus en plus d'analystes de la Banque mondiale et d'ailleurs parlent des graves répercussions des conflits ethniques. Nombre de politologues européens cherchant à comprendre la force des partis d'extrême-droite en Europe évoquent quant à eux un fort ressentiment à l'endroit des immigrants et des transferts sociaux dont ils bénéficient ; en 1995, Herbert Kitschelt disait craindre que l'idée même d'« État-providence multiculturel » ne soit une contradiction dans les termes. Et au Royaume-Uni, David Goodhart, l'éditeur de *Prospect*, une publication s'affichant de centre-gauche, a récemment défrayé la chronique pour avoir soutenu que la diversité culturelle du pays rendait impossible le maintien d'un État-providence.

Certains théoriciens ont soutenu un raisonnement analogue dans différents débats sur la citoyenneté et le multiculturalisme. Cette fois, l'accent était mis non pas sur la diversité ethnique proprement dite mais sur les politiques multiculturelles accordant reconnaissance et moyens aux groupes ethniques pour faire valoir leur identité et leurs pratiques par l'entremise du système éducatif, de rites publics ou de dépenses gouvernementales. Or les détracteurs de cette démarche multiculturelle affirment qu'elle sape l'État-providence en réorientant vers une politique de reconnaissance le temps, l'énergie et l'argent qui devraient être dévolus à une politique de redistribution, en sapant la confiance et la solidarité chez des groupes vulnérables qui seraient autrement des alliés naturels ou, enfin, en incitant les

groupes marginalisés à définir leurs problèmes sous l'angle de leur appartenance ethnique plutôt que des obstacles économiques que d'autres groupes doivent aussi surmonter.

La question n'est pas que théorique. La gauche européenne s'inquiète des aménagements qu'une société multiculturelle lui imposerait de faire à ses politiques sociales traditionnelles. Un rapport récemment produit à la demande des partis de gauche du Parlement européen concluait que « l'immigration a intensifié et approfondi les instincts protectionnistes au sein de la société » et que leurs propres électeurs « se sentaient menacés par l'afflux d'immigrants constituant une source de main-d'œuvre à bon marché et un fardeau sur les budgets sociaux. Et l'enjeu gagne en intensité à l'approche de l'élargissement de l'UE aux pays d'Europe de l'Est » (Azmanova 2003). Déchirés entre une aile culturellement progressiste favorable au multiculturalisme et une aile plus conservatrice centrée sur ses besoins socio-économiques, les partis de gauche se sont très peu prononcés sur des questions comme l'immigration lors des derniers scrutins nationaux. Un silence qui, selon le rapport, leur a coûté beaucoup de voix.

Des questions très délicates, donc, qu'il faut aborder avec prudence. Mais leur importance est telle qu'on ne saurait les négliger. D'où les recherches auxquelles j'ai collaboré avec quelques confrères. Richard Johnston, Stuart Soroka et moi-même avons ainsi adapté des modèles conçus pour expliquer les différents niveaux de dépenses sociales dans les démocraties occidentales en intégrant le facteur de l'immigration. Nos résultats initiaux montrent que l'augmentation du nombre d'immigrants en proportion de la population est statistiquement et négativement corrélée à la croissance des dépenses sociales. Il reste à établir s'il y a effectivement un lien de cause à effet et dans quel sens ce lien agirait : est-ce l'accroissement important de l'immigration qui affaiblit l'appui

aux programmes sociaux, ou bien les États-providence en rapide croissance sont-ils moins accueillants à l'endroit des immigrants ? Chose certaine, certains des plus grands États-providence européens appliquent d'ores et déjà de sérieuses restrictions à l'immigration.

La pression exercée sur l'État-providence s'explique principalement par les banales difficultés financières évoquées au début de ces pages : vieillissement de la population, ralentissement de la productivité, échéance des grands programmes sociaux et répercussions d'une dette remontant à 20 ou 30 ans.

Pour autant, les détracteurs des politiques multiculturelles font fausse route. Will Kymlicka et moi-même avons classifié les démocraties occidentales selon la force relative de leurs politiques multiculturelles des 20 dernières années, avant d'examiner les changements apportés à leurs dépenses sociales, à leurs mesures de redistribution et aux résultats obtenus dans la lutte contre la pauvreté des enfants et l'inégalité. Or nous n'avons trouvé aucune preuve d'un lien systématique entre l'adoption de politiques multiculturelles fortes et l'érosion de l'État-providence. S'il existe une tension sous-jacente entre diversité ethnique et solidarité sociale, rien n'indique donc qu'elle soit accentuée par des politiques multiculturelles.

Au Canada, la politique d'accueil, qui consiste à laisser entrer chaque année un nombre d'immigrants correspondant à 1 p. 100 de la population, a produit le plus haut taux d'immigration au monde avec l'Australie. Cette ouverture à la dimension humaine de la mondialisation compromet-elle notre engagement de solidarité en faveur de tous ceux qui vivent en sol canadien ? Un autre projet de recherche que j'ai mené avec Richard Johnston et Stuart Soroka a permis d'étudier le lien entre diversité ethnique, confiance et soutien à l'endroit de

l'État-providence, à partir d'un important sondage effectué auprès d'un échantillonnage de Canadiens vivant en région métropolitaine, où se concentre justement le Canada multiculturel. De façon plutôt troublante, la première partie du sondage révèle que

les Canadiens vivant dans des collectivités multiraciales font moins confiance à leurs voisins que ceux vivant dans des collectivités plus homogènes, tous autres facteurs étant constants. Mais de façon plus rassurante, il ne révèle aucun lien véritable entre l'appartenance ou la composition ethnique d'une collectivité et l'appui aux programmes sociaux. Et dans la mesure où l'on observe des différences, ce sont les minorités plutôt que les majorités qui se montrent plus réservées face à la

Politiquement, l'écart entre ces deux groupes ne semble pas s'accroître. La mondialisation ne semble pas non plus accentuer les divisions régionales ni affaiblir le soutien populaire à la redistribution interrégionale. Assurément, elle a réduit le coût économique d'une éventuelle séparation du Québec, mais on ne saurait blâmer les autres de nos difficultés à résoudre nos tensions historiques. En dernière analyse, tout indique donc que le Canada parvient à gérer le rapport entre multiculturalisme et solidarité sociale de façon plus harmonieuse que de nombreux autres pays.

redistribution. Nous n'avons ainsi trouvé aucune donnée attestant d'une réprobation des majorités. En comparaison des écarts dans le soutien aux programmes sociaux suivant les tranches de revenus, l'éducation, le sexe ou l'âge, le facteur ethnique se réduit à presque rien. Quelle que soit donc l'expérience d'autres pays, il apparaît évident que le Canada peut tout à fait maintenir de généreux programmes d'immigration et promouvoir le multi-

culturalisme sans nécessairement compromettre l'appui de la population aux programmes sociaux.

Et pourquoi le Canada se distinguerait-il ainsi des autres pays ? L'une des réponses pourrait résider dans la rapidité avec laquelle les immigrants s'intègrent à l'économie canadienne, de telle sorte qu'ils ne sont pas considérés comme accaparant les budgets d'aide sociale. Si c'est le cas, la faiblesse des succès économiques des nouveaux immigrants des années 1990 par rapport à leurs prédécesseurs pourrait être doublement préoccupante. Quoiqu'il en soit, le véritable secret réside peut-être dans l'espèce d'indéfinition qui caractérise l'identité canadienne. Sans doute une identité qui englobe plusieurs nationalités depuis ses origines s'accommode-t-elle plus facilement de la diversité multiculturelle. L'incapacité de définir précisément ce que nous sommes en tant que Canadiens peut donc présenter quelques avantages. Chose certaine, le fait de composer avec la diversité revêt

ici une dimension symbolique inexistante ailleurs.

Où cela nous conduira-t-il ? La mondialisation a-t-elle accentué d'anciennes failles et créé de nouvelles divisions ? Le bilan est certes mitigé, mais il n'est guère inquiétant. C'est vrai, le fossé entre riches et moins riches se creuse lentement. Mais, politiquement, l'écart entre ces deux groupes ne semble pas s'accroître. La mondialisation ne semble

pas non plus accentuer les divisions régionales ni affaiblir le soutien populaire à la redistribution interrégionale. Assurément, elle a réduit le coût économique d'une éventuelle séparation du Québec, mais on ne saurait blâmer les autres de nos difficultés à résoudre nos tensions historiques. En dernière analyse, tout indique donc que le Canada parvient à gérer le rapport entre multiculturalisme et solidarité sociale de façon plus harmonieuse que de nombreux autres pays.

Quelles conclusions générales tirer de cette quête pour trouver un juste équilibre entre nos deux héritages du xx<sup>e</sup> siècle? En définitive, j'avancerais que nous avons des problèmes bien plus sérieux à régler. Car à mon avis, la pression exercée sur l'État-providence s'explique principalement par les banales difficultés financières évoquées au début de ces pages : vieillissement de la population, ralentissement de la productivité, échéance des grands programmes sociaux et répercussions d'une dette remontant à 20 ou 30 ans. Cette imparable arithmétique budgétaire n'a certes rien d'excitant mais elle est très révélatrice.

En comparaison de ces réalités immédiates, la mondialisation soulève un tout autre genre de défi. Une économie du savoir de niveau international nécessite un autre type de contrat social, et les Canadiens cherchent encore à s'adapter à cette nouvelle logique. Mais les contraintes économiques internationales ne sauraient déterminer la refonte de notre contrat social, d'autant que la mondialisation ne semble pas avoir aggravé les divisions internes de notre société.

À quoi ressembleront dès lors nos futurs programmes sociaux? Premier message à retenir : nous tenons encore bien en main notre avenir social. Nos politiques intérieures restent décisives pour ce qui est d'évoluer dans une économie mondialisée et nous adapter à cette ère nouvelle. Ce qui ne veut pas dire qu'il nous faut reconduire automatiquement les choix du passé. La confiance suscitée par l'efficacité des programmes gouvernementaux et



CP Photo

Le quartier chinois de Toronto est un des visages que prend la diversité dans la métropole du pays, où la proportion de la population née à l'étranger s'élevait à 43,7 p. 100 en 2001. Le maintien de généreux programmes d'immigration et la promotion du multiculturalisme, écrit Banting, ne sont pas incompatibles avec de généreux programmes sociaux.

la capacité des gouvernements de gérer les fonds publics a été durement ébranlée ces dernières années. Et les électeurs pourraient emprunter une nouvelle voie en privilégiant les réductions d'impôts plutôt que les programmes sociaux. Mais si les Canadiens font le choix d'un contrat social moins généreux, s'ils adhèrent en plus grand nombre à la conception américaine des obligations qui lient les citoyens entre eux, il s'agira précisément d'une décision politique et non

d'un impératif économique. Et c'est là une excellente raison d'être optimiste pour l'avenir.

*Keith G. Banting est titulaire de la chaire de recherche en politiques publiques à l'Université Queen's. Ce texte est une traduction mise à jour d'une allocution prononcée en avril 2003 dans la série des Donald Gow Memorial Lectures de la School of Policy Studies. La version originale est disponible à [www.queensu.ca/sps/calendar/cal-gow.shtml](http://www.queensu.ca/sps/calendar/cal-gow.shtml)*